





Du 1er au 8 décembre 2022, je vote pour soutenir mes collègues candidats, je vote pour un syndicat qui défend mez idéez et mez valeurs. Pour voter, je « clic » sur le logo FSM1 F0 au CSA MNNSTERIEL



BULLETIN D'ADHÉSION

NIONA.



BULLETIN À REMETTRE À VOTRE SECRÉTAIRE DE SECTION OU À RETOURNER À : FO PRÉFECTURES ET DES SERVICES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR : 11 rue des Saussaies -**75008 PARIS**

Les cotisations versées aux organisations syndicales ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66% des sommes versées ou à un crédit d'impôt pour les non imposables (sauf imposition frais réels).

PRÉNOM:	
GRADE:	
AFFECTATION:	
E-MAIL:	
TÉLÉPHONE :	
déclare vouloir adhérer au Syndicat Na	tional
F.O. Préfectures et des Services du Ministè l'Intérieur	ere de
	ere de

Syndicat National FORCE OUVRIERE des Personnels de Préfecture et des Services du Ministère de l'Intérieur

Secrétariat Général :

13, rue Cambacérès immeuble Lamartine - 75008 PARIS

Adresse postale:

11 rue des Saussaies - 75008 PARIS

Tél.: 01 40 07 62 91 (ou 62 92, ou 62 93)

Fax: 01 40 07 10 22

E-mail: fo-prefectures@interieur.gouv.fr Site intranet: http://fo-prefectures.ext.mi Site internet: www.fo-prefectures.com Directeur de la publication : Christine MAROT Rédacteur en chef : Romuald DELIENCOURT N° commission paritaire: CPPAP 0325 S 07569

n° ISSN: 0154-7895

Bulletin n°174 - Trimestriel Octobre - Novembre - Décembre 2022 Dépôt légal : 4eme trimestre 2022 Imprimerie Iropa Rouen 02 32 81 30 60





Cherz et chèrez camaradez.

2023 sera l'année du renouvellement des instances nationales et locales du dialogue social, des comités sociaux d'administration (ex CT et CHSCT) et les CAP pour les personnels des préfectures, des sous-préfectures et des SGC. Pour défendre les intérêts collectifs de tous les personnels, notre syndicat a mobilisé son réseau de proximité de plus de 100 sections en métropole et en outre-mer.

Nos priorités sont : la sécurité des personnels, la prévention de leur santé physique et mentale. Par nos revendications issues des remontées de terrain, nous avons convaincu l'administration de mettre rapidement en place des dispositifs de travail allégé, des horaires décalés et surtout, la généralisation du télétravail pour ceux qui le souhaitent.

Ces deux dernières années furent marquées par la création d'une nouvelle structure, le Secrétariat Général Commun (Départemental en métropole). Une catastrophe annoncée...

Notre syndicat dénonce les conditions dans lesquelles travaillent actuellement nos collègues du SGC, auprès des élus, comme notamment auprès de Mme BRIQUET sénatrice rapporteur sur la réforme des SGC.

FO a demandé et a obtenu un baromètre social. Par ailleurs, FO a aussi été la seule OS à proposer une expertise nationale sur le syndrome d'épuisement professionnel de tous les personnels et a réussi à le faire voter en CHSCT SP recueillant un vote favorable pour la désignation d'un expert.

Le même constat vaut pour les mêmes missions des préfectures et des sous-préfectures : Etrangers, cabinet et communication interministérielle, contrôle de légalité, multiplication des voyages officiels, CERT. Ces missions sont assurées avec de moins en moins de titulaires, et de plus en plus de vacataires et par vos heures supplémentaires écrêtées.

Depuis des dizaines d'années, chaque restructuration au sein de l'Administration se termine par des fusions, des mutualisations et des externalisations. L'économie budgétaire sur le dos des fonctionnaires.

Que vous soyez fonctionnaires, contractuels, administratifs, techniques, sociaux ou de la filière SIC, en préfecture, en sous-préfectures, en SGC, en SGAMI, en JA, de catégorie A, B ou C, notre syndicat vous représentera, vous défendra et sera toujours là. Ensemble, revendiquons fort nos droits au sein de l'Administration Territoriale de l'Etat et poursuivons la défense du service public.

DU 1^{ER} AU 8 DECEMBRE 2022, VOTONS TOUS ET FAISONS VOTER POUR FO

Toujours à vos côtés, nous poursuivrons notre action dans tous les domaines avec la même ténacité, la même force, celle de la justice et du droit

Bien amicalement, Christine MAROT, Secrétaire générale

> VOTEZ nombreux, VOTEZ FO. durablement POUR VOUS





Je suis un administratif, technique, social, SIC, contractuel, ou délégué du préfet, et j'exerce en préfecture, sous-préfecture ou SGCD.

Je vote	CSA MINISTERIEL	CSA PREF SGCD	CAP Nationale	CAP régionale ou zonale
administratif	X	X	X	région
technique	X	X	X	zonale
social	X	X	X	
SIC	Х	Х	Х	zonale
contractuel	X	X	ССР	
Délégué du préfet		X		

Je suis un administratif, technique, SIC, contractuel, et j'exerce en SGAMI.

Je vote	CSA MINISTERIEL	CSA SGAMI	CAP Nationale	CAP régionale ou zonale
administratif	X	X	X	région
technique	Х	Х	Х	zonale
SIC	X	X	X	zonale
contractuel	Х	Х	ССР	

Je suis un administratif, technique, et contractuel, et j'exerce en juridiction administrative.

Je vote	CSA JURIDICTION ADMINISTRATIVE	CAP Nationale	CAP régionale ou zonale
administratif	X	X	région
technique	Χ	X	zonale
contractuel	X	ССР	

FO obtient, pour votre quotidien:

- Revalorisation des taux d'avancement
 - Prise en charge de la Protection Sociale Complémentaire (PSC)
 - Allocation forfaitaire Télétravail
 - Hausse de l'aide à la restauration
 - Forfait Mobilité Durable





Je soutiens les collègues qui me représentent

en votant pour un syndicat libre et moderne!

Au Comité Social d'Administration Ministériel (CSA Ministériel), je vote en cliquant sur ce logo





Au Comité Social d'Administration de ma préfecture et du SGCD, je vote en cliquant sur ce logo





Plus Forts Ensemble





UNE SEMAINE POUR ÉLIRE VOS REPRÉSENTANTS !!!



Tous les collègues de la préfecture, des sous-préfectures et du SGC de votre département, des SGAMI et des juridictions administratives, administratifs, techniques, SIC, des services sociaux, titulaires, stagiaires et contractuels, sont appelés à s'exprimer pour élire une organisation syndicale qui les représentera pendant 4 ans au sein du comité social d'administration.

Tous les syndicats FO se réunissent sur notre liste ministérielle et locale afin que l'ensemble du personnel soit représenté et défendu.

Constructifs mais aussi contestataires quand cela est nécessaire, vos représentants n'ont qu'un but : faire entendre votre voix et faire aboutir vos revendications.

Quel est le rôle du CSA?

Le CSA est obligatoirement consulté sur :

- les questions d'organisation et de conditions générales de travail,
- les organigrammes, ouverture ou fermeture de services,
- le budget de la préfecture,
- les effectifs,
- les travaux, l'achat de mobilier, de fournitures, etc..
- le fonctionnement, le règlement intérieur, les horaires variables,
- les questions d'hygiène et de sécurité,
- la mise en œuvre du télétravail et de son suivi,
- la gestion des astreintes et des heures supplémentaires.

C'EST L'INSTANCE QUI RÉGIT TOUTE L'ACTIVITÉ DES SERVICES ET DE LA VIE DE LA PRÉFECTURE, DES SOUS-PRÉFECTURES, DU SGC, SGAMI ET DES JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES

Quel est le rôle de la formation spécialisée au sein du CSA?

La formation spécialisée contribue :

- à l'amélioration des conditions de travail (organisation, environnement physique, aménagement des postes et du temps de travail),
- à la prévention et à la protection de la santé physique et mentale des agents,
- au respect des règles de sécurité, par la visite régulière des locaux ou la réalisation d'enquêtes sur les accidents de service ou de travail. Au sein de cette instance, vos représentants FO seront les acteurs de la prévention de votre santé et de votre sécurité au travail.



CSA Mi Ministère de l'Intérieur

© LISTE DES CANDIDATS ©



Yves LEFEBVRE FSMI-F0 ORCE QUYE P



Grégory JORON UNITÉ SGP **POLICE J**Polici





Jérôme MOISANT UNITÉ SGP **POLICE L**Police











Samira KANAFI UNITÉ SGP **POLICE PATS**









Assan MEZIANE FO Centrale FO























Sophie LAGARDE FO Centrale



JE VOTE FSMI - L'UNITÉ POUR L'INTÉRÊT COMMUN



Élections Professionnelles Scrutins du 1er au 8 décembre 2022



CSA Mi Ministère de l'Intérieur



© LISTE DES CANDIDATS ©

Elections Professionnelles 2022

RÔLE DU COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION MINISTÉRIEL

Il s'intéresse et traite de tout ce qui concerne la politique salariale (rémunération indiciaire et indemnitaire) et les sujets relatifs aux statuts de tous les personnels du Ministère de l'Intérieur et des outre-mer.

Tes conditions de travail, tes cycles de travail, l'organisation des services et le fonctionnement de ceux-ci y seront discutés par tes représentants.

Seront également abordées l'hygiène, la sécurité et la santé au travail au travers des missions confiées aux Formations Spécialisées (ex CHSCT) et dont la composition découlera de la représentativité en CSA.



Marie-Thérèse CACCAMO FO Gendarmerie



Yann BASTIÈRE UNITÉ SGP **POLICE L**POLICE



Laurent **BELLIARD** F0 Préfecture



Arnaud LEDUC UNITÉ SGP **POLICE** POLICE



Chloé **BONNIEC** UNITÉ SGP **POLICE L**Poti<u>ce</u>



Saïd **HAMMOU** FO OE MI



Damien **MASCARAS** SNICA FO



Catherine **BEN ASSAYA** FO Préfecture







Magali RAPUZZI UNITÉ SGP **POLICE L**POLICE



Alain **PISSARD** UNITÉ SGP **POLICE**



30 Jocelyne L0PES F0 Gendarmerie

JE VOTE FSMI - L'UNITÉ POUR L'INTÉRÊT COMMUN

JE VOTE POUR





liste des cardidats

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLESDU 1er DÉCEMBRE au 8 DÉCEMBRE 2022

LISTE CAPN de la catégorie A

Filière technique

- 1. RUBIO Noël SGAMI Sud-Ouest (SIC)
- 2. BELLIARD Laurent SGAMI Est (STM)
- 3. FERRE Alain SGAMI Sud (STM)
- 4. COLLIAS Philippe SGAMI Sud-Ouest (SIC)
- 5. MASET Pascale DPCSR
- **6. VISSE Mickaël** SGAMI Nord (STM)
- **7. JANOD Alban** DNUM
- 8. SID Mohamed SGAMI Est (STM)

LISTE CCP

- 1 HERMIER Cécile Préfecture 21
 2 DUBOIS Gladys Préfecture 972
 3 PASERO Grégory Préfecture 83
- **4 RANGEL Marguerite** Préfecture 31 **5 FOURNIS Manon** SGCD 33

LISTE CAPN de la catégorie A

Filières administrative et sociale

- 1. MISIAK Yann Préfecture 80
- **2. BERGER Olivier** Préfecture 91
- 3. LAGARDE Sophie Centrale

6 SERVEL Gérard SGCD 34

- 4. SAUMON Marie-Françoise DDSP 91
- **5. HERAUD Sylviane** Préfecture 33 (AS)
- 6. CHAUVIN Marie Jeanne Préfecture 35
- 7. BEN ASSAYA Catherine Préfecture 92
- 8. DE COURCELLES Christine DDSP 31
- 9. MAGRI Catherine TA 77
- 10. GRIC Alexandre Préfecture 15
- 11. MOMMAIRE Céline Préfecture 16
- 12. MODESTIN Claude Préfecture 972
- 13. VOISINNE Marc Préfecture 49
- 14. LACAU Michel Préfecture 64
- 15. FURCI Rosalyn Préfecture 57
- 16. MUNOZ Sabrina Préfecture 89 (AS)

liste des candidats

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLESDU 1er DÉCEMBRE au 8 DÉCEMBRE 2022

LISTE CAPN de la catégorie B

Filières administrative et technique

- 1. CAILLAUD Frédéric SGCD 44
- 2. BOISORIEUX SANNIE Claude Préfecture 77
- 3. GALTIER Barbara DDSP o1 (SIC)
- 4. CAUQUIL Laurent GN Occitanie
- 5. REMY-LOUISON Agnès DGCL
- 6. BIGEARD Isabelle DDSP 37
- 7. TROUILLARD Olivier DNUM (SIC)
- 8. GOURDEAU Jean-Bernard Préfecture 86 (STM)
- 9. WUST Jean-François Préfecture 88
- 10. LOPES Jocelyne GN 66
- 11. BERTOCCHI Karine SGCD 33
- 12. GABORIT Patrick Centrale
- 13. HAZARD Valérie DDSP 22
- 14. POTTIER Christelle Préfecture 51
- 15. VIRGLER Valèrie SGAMI Sud (SIC)
- 16. THUEL Céline Préfecture 63

LISTE CAPN de la catégorie C

Filières administrative et technique

- 1. FAIDHERBE Brigitte Préfecture 13
- 2. KHELIFA Gaëtan DDSP 13
- 3. SAINVIL Dominique Préfecture 972 (STM)
- 4. LAITHIER Régis CABMIN
- 5. WALLAEYS Didier Préfecture 59
- **6. CHANFI Rahamatou** SGCD 976
- **7. SAIDI Salima** DDSP 92
- 8. RIVIER JOLLY Frédérique Préfecture 78
- 9. RUIZ-HUIDOBRO Aurélie PP
- 10. DUPAYS Franck SGCD 69 (SIC)
- 11. VANLOOCKE Karine DDSP 59
- 12. HELT Maïté CRS 09 (STM)
- 13. SAMINE Maéva HC 988
- 14. MOMMELE Lydie Préfecture 91
- 15. NAWROCKI Laury SGAMI 59 (STM)
- **16. ADELE Pascaline** DDSP 57





QU'EST-CE QU'UNE CCP?

C'est une instance décisive où siègent les représentants élus du personnel de statut contractuel avec l'administration que vous soyez en poste en services centraux ou déconcentrés.

Cette instance est obligatoirement consultée pour toutes les décisions qui vous sont défavorables:

- sur les décisions individuelles relatives aux licenciements intervenant postérieurement aux périodes d'essai.
- ✓ sur les décisions de sanctions disciplinaires autres que l'avertissement, le blâme et l'exclusion temporaire de fonctions avec retenue de rémunération pour une durée maximum de 3 jours.
- ✓ sur l'examen des demandes de révision des entretiens professionnels.
- ✓ sur le refus, le renouvellement d'un temps partiel.
- sur le refus d'autorisation d'absence pour suivre une action de formation, de préparation à un concours ou une action de formation continue.
- ✓ sur le refus de mobilisation du compte de formation.
- ✓ sur le refus d'une demande de congé au titre du compte épargne-temps.
- ✓ lorsque l'administration envisage le licenciement pour inaptitude physique définitive.





Un accompagnement et une protection au quotidien.

Unis, expérimentés et engagés, vos représentants peuvent compter sur notre réseau :

- En local
- En Région
- En Zone
- Au national
- Ce réseau permet l'aboutissement positif de vos dossiers.

Libre et indépendant face à l'administration, notre syndicat a été le SEUL à déposer une liste pour défendre les intérêts des contractuels aux élections de 2018 !!!!

Vos élus sont votre force!!

POUR LES CONTRACTUELS. NOUS REVENDIQUONS :



- ✓ pour tous, l'égalité de traitement dans les conditions de rémunération (versement de l'indemnité de résidence, référence à un indice de rémunération comme les titulaires, versement du Supplément Familial de Traitement...).
- pour tous, les mêmes droits à l'accès à la formation, à l'action sociale (restauration mais aussi place en crèches et logement).
- ✓ la fin de la précarité pour les collègues vacataires qui viennent en renfort des titulaires pour assurer un service public de qualité.
- ✓ Le passage des CDD (Contrat à Durée Déterminée) en CDI (Contrat à Durée Indéterminée)

Vous avez des OBLIGATIONS (secret professionnel, responsable de l'exécution des tâches qui vous sont confiées) mais aussi des DROITS!!

FORCE OUVRIERE vous soutiendra pour obtenir vos droits aux congés avec maintien de l'intégralité de votre rémunération (maternité, naissance, arrivée d'un enfant placé en vue de

son adoption, d'adoption, de paternité) mais aussi pour ceux sans rémunération (congé de solidarité familiale, pour élever un enfant, pour suivre un conjoint, un PACS, pour création d'une entreprise)

ENFIN, FORCE OUVRIERE vous aidera dans le calcul de vos indemnités de licenciement ou de fin de contrat.

Soutenez vos collègues contractuels qui vous représentent en ne dispersant pas vos voix, UN seul tour du 1er au 8 décembre 2022

Notre syndicat a besoin de chaque voix pour vous défendre, alors votez et faites voter FSMI FO.

Je clique 3 fois, je vote 3 fois en CSA MINISTERIEL, CSA local et CCP Mais pour 1 syndicat la FSMI FO Je vote, je clique

Je VOTE pour un syndicat LIBRE et MODERNE qui défend au quotidien l'ensemble des personnels CONTRACTUELS du ministère de l'Intérieur



LE VOTE ÉLECTRONIQUE

Les élections professionnelles se dérouleront sur 7 jours du jeudi 1er décembre au jeudi 8 décembre 2022 inclus.

Vos représentants seront élus pour un mandat de 4 ans.

Pour la seconde fois, le vote électronique par Internet sera utilisé pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'État, pour l'ensemble des services du ministère de l'Intérieur et de ses périmètres.

En France métropolitaine (Corse incluse), dans les DROM et COM et à l'étranger, les 4 instances à élire sont :

- Le comité social d'administration ministériel (CSA Ministériel)
- Le comité social d'administration de la préfecture et du SGCD, ou du SGAMI (CSA Local)
- Les commissions administratives paritaires nationales (CAPN) ou CCP pour les contractuels
- Les commissions administratives paritaires locales (CAP régionale ou zonale)

Ce nouveau dispositif permettra de voter depuis n'importe quel ordinateur, tablette, smartphone professionnels ou personnels connecté à Internet depuis le lieu de son choix (travail, domicile, cybercafé...) et à tout moment de la journée. Éventuellement, il pourra être mis à disposition par l'administration une borne à voter

Les modalités de vote par voie électronique

L'électeur reçoit, en mains propres et contre émargement ou par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR), sa notice de vote, mise sous pli sécurisé, contenant son mot de passe et sa clef de sécurité.

Le mot de passe pourra être saisi directement sur votre clavier ou sur un clavier virtuel qui vous sera proposé lors de la saisie

L'électeur se connecte sur la plateforme de vote avec son identifiant (matricule et date de naissance), le mot de passe et la clef de sécurité qui lui ont été remis :

- du jeudi 1er décembre au jeudi 8 décembre 2022 pour voter.



Ensuite, vous sélectionnez chaque scrutin (de liste ou de sigle) individuellement pour exprimer votre vote.

Bien qu'il soit possible de voter par scrutin sur plusieurs jours ou plusieurs connexions (par exemple : scrutin n°1 le 1er jour ou à la 1ère connexion, puis scrutin n°2 le 2ème jour ou la 2ème connexion, etc), nous vous invitons à voter FO pour les 4 scrutins lors votre première connexion pour ne pas oublier un vote.



Enfin, nous tenons à préciser que FO est présent sur la quasi-totalité de la France, FO PREFECTURES ET DES SERVICES DU MINISTERE DE L'INTERIEUR a déposé sur 99 départements sur 105 et sur l'ensemble des SGAMI.





LE MOT DE LA SECTION RETRAITE

Chers camarades,

Les élections professionnelles auront lieu du 1er au 8 Décembre 2022.

C'est un moment particulièrement important pour les personnels des préfectures puisqu'ils vont désigner leurs représentants aux différentes instances statutaires qui traiteront des situations individuelles comme du fonctionnement de notre administration, de ses services et des conditions de travail notamment.

Notre organisation syndicale est majoritaire et doit le rester. Il faut donc lui donner les moyens de conforter, voire de renforcer son audience auprès de nos interlocuteurs de l'administration.

C'est le message adressé à tous nos collègues en activité afin que, par leur vote, ils contribuent à installer les listes FORCE OUVRIERE en tête des représentants du personnel.

Votre engagement est d'autant plus important que nous vivons une période plus qu'incertaine avec les réformes en cours qui appellent à notre réactivité pour défendre la Fonction Publique, notre statut et le service public auquel nous sommes par-dessus tout attaché.

Il faut un syndicat fort pour être entendu.

Je m'adresse également à nos camarades retraités, d'abord pour les remercier de leur fidélité et pour exhorter aussi les futurs retraités à nous rejoindre car, par leurs adhésions, ils contribuent à renforcer la représentativité de notre syndicat. C'est essentiel.

Au nom de la Section Nationale des Retraités, j'adresse mon soutien total à notre syndicat national et à toutes les équipes qui s'investissent dans la préparation de cette étape décisive.

Je souhaite, grâce à vous, le plein succès de notre syndicat national à ces élections.

Bien fraternellement, **Bernard RIBET**

Président de la Section Nationale des Retraités



LE SERVICE PUBLIC A UNE HISTOIRE



DU 1^{ER} AU 8 DECEMBRE JE VOTE



FONCTIONS FONCTION PUBLIQUE